



COMITE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITE DES ARDENNES

*Membre de la Coordination Nationale
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité*

Contact :

collectifhcharleville@gmail.com

Blog

<http://sauvegardehopital.over-blog.com/>

Facebook :

defenschopitauxproximiteardennes

le 19 janvier 2022

Communiqué de presse

La covid ne doit pas être un prétexte à restreindre encore l'accès aux soins.

L'accès aux soins n'est malheureusement pas la préoccupation du gouvernement !

Le gouvernement persiste et signe et le pass sanitaire est toujours obligatoire pour des soins non urgents en milieu hospitalier ou structure de soins psychiatriques. C'est très contre-productif. Nombre de patients sont actuellement tout simplement exclus de soins qui leurs sont indispensables.

C'est en plus tellement contradictoire avec ces soignants que l'on oblige à poursuivre leur travail malgré une contamination par la COVID.

Il y a déjà eu trop de retard dans les prises en charge de pathologies comme le cancer ou en psychiatrie pour ne pas rajouter des barrières ! D'autant plus que la notion de non urgence ne peut être affirmée qu'après examen médical !

Fort de l'exemple venu d'en haut, des témoignages nous arrivent comme quoi certains médecins refuseraient dans leur cabinet des patients non vaccinés. Pourtant, dans le serment d'Hippocrate qu'ils prêtent avant d'exercer, ils affirment : « Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. »

Le comité de défense des hôpitaux des Ardennes refuse toute discrimination à l'accès aux soins !